

BULLETIN D'INSCRIPTION – RETRAITES 2026-2027

Alexandra Dréano

www.angelie-coaching.com

06.33.79.39.04

Informations personnelles

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email :

CHOIX DE LA / DES RETRAITE(S)

☐ Du 23 au 26 juillet 2026 – Retraite en Bourgogne (France 71)

☐ Du 5 au 9 octobre 2026 – Formation en Hypnose à Reims

☐ Du 15 au 22 novembre 2026 – Avec les Dauphins en Mer Rouge

Une dernière immersion avec les dauphins pour clôturer l'année sous le signe de l'amour, du jeu et de la guérison profonde.

☐ Du 22 au 28 novembre 2026 – Retraite sur les terres sacrées

Clôturer l'année dans l'ancrage, l'ouverture du cœur et l'accueil de l'inconnu, en conscience et en présence.

☐ Du 26 décembre 2026 au 3 janvier 2027 – Retraite dans le désert marocain

Un retour à l'essentiel, porté par la force du silence, la sagesse du désert et la douceur infinie du sable.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Avez-vous des besoins spécifiques (santé, alimentation, mobilité...) ?

.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Téléphone :

CONDITIONS D'ANNULATION

- Toute annulation doit être notifiée par écrit (email ou courrier).
- En cas d'annulation plus de 60 jours avant le début de la retraite, l'acompte versé reste non remboursable mais pourra, selon disponibilité, être reporté sur une autre retraite dans l'année.
- En cas d'annulation entre 60 et 30 jours avant le départ, 50 % du montant total du séjour est dû.
- En cas d'annulation moins de 30 jours avant le départ, ou en cas de non-présentation, la totalité du séjour est due.
- Aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de départ anticipé ou d'interruption du séjour.
- Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation personnelle.
- Merci de fournir votre attestation d'assurance rapatriement ainsi qu'une photocopie de votre passeport.

CADRE & ENGAGEMENT PERSONNEL

Ces retraites s'inscrivent dans une démarche de conscience, de présence et de respect du vivant.

- ♦ La consommation d'alcool, de drogues ou de toute substance psychoactive est strictement interdite pendant toute la durée du séjour.
- ♦ Le non-respect de cette règle pourra entraîner une exclusion immédiate de la retraite, sans possibilité de remboursement.
- ♦ Chaque participant(e) s'engage à respecter le cadre, le groupe, les lieux, les accompagnants ainsi que les populations locales.

ENGAGEMENT & VALIDATION

- ☐ Je confirme mon inscription et m'engage à respecter le cadre de la retraite.
- ☐ J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et d'annulation.

Fait à :

Le :

Signature :